



## Le mot du Maire-délégué

L'année 2019 est sur le point de se terminer au moment d'écrire ces quelques lignes. Avec elle, se termine presque le mandat du conseil municipal de Soulevre en Bocage et de notre conseil communal. En effet, les prochaines élections municipales se dérouleront en mars prochain.

C'est d'ores et déjà l'occasion de remercier les conseillers municipaux et mes deux adjoints qui se sont impliqués tout au long de ce mandat.

Le city-stade est la principale réalisation de cette période écoulée. A cela s'ajoute l'entretien régulier des voies communales. Par ailleurs un nouveau Plan Local d'Urbanisme est en cours de finalisation à l'échelle de la commune de Soulevre en Bocage. Le travail de l'équipe municipale aura également été de s'adapter à la loi NOTRe qui a étendu les compétences de notre Région et de notre communauté de communes, qui pour cette dernière regroupe 5 anciennes communautés de communes. La prochaine équipe aura pour tâche de poursuivre le travail engagé pour créer Soulevre en Bocage et répondre au mieux aux attentes de ses habitants.

En attendant tout cela, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.

Edward Laignel

## ETAT CIVIL

### Naissances

16 mars à Caen : Ilyas Maraghni

26 août à Saint-Lô : Nathan Chiriatic

6 septembre à Saint-Lô : Clara Lesaulnier Martin

### Mariages

10 août : Noces d'or de M. et Mme Edmond et Danielle Aubeuf

28 août : Stéphane Homand et Somphos Soung

### Décès

13 novembre : Alain Lemaître

17 novembre : Marie-Paule Héroult née Vanbelle

Nadine Burri du groupe GENJOSINA qui s'est produit à la chapelle début juillet, est décédée début novembre. Voir l'article dans la rubrique du CLAC.

### Un ancien élu de notre commune nous quitte

Le 13 novembre, Alain Lemaître a été victime d'un accident de la route mettant fin à ses jours.

Alain Lemaître a été très impliqué dans les instances de la commune en étant élu au conseil municipal de 1977 à 2005. Il a été 3<sup>ème</sup> adjoint de 1995 à 2001.

Par ailleurs, il a été maître d'école dans notre village à partir de 1973 et jusqu'à son départ en retraite. Il fût également président du syndicat scolaire des écoles de Campeaux et La Ferrière-Harang entre 1996 et 2004.

Alain avait le souci de venir en aide à ceux qui en avaient besoin dans son entourage. Il savait également argumenter pour défendre ses points de vue dans l'intérêt de tous.

Les soirs de dépouillement, il était toujours présent pour être informé et même parfois être scrutateur.



# Informations diverses

## Scolaire

135 élèves ont retrouvé les bancs de l'école à la rentrée 2019. Ils se répartissent de la manière suivante dans 6 classes :

24 élèves en TPS/PS/MS,

25 élèves en MS/GS,

20 élèves en CP/CE2,

22 élèves en CP/CE1,

22 élèves en CE2/CM1 (école de La Ferrière-Harang),

22 élèves en CM1/CM2 (école de La Ferrière-Harang).

128 élèves sont attendus à la rentrée 2020/2021 dans notre groupe scolaire.

Les travaux sur le site de Campeaux seront terminés d'ici là et tous les enfants y seront regroupés. Cela permettra de diminuer les coûts de fonctionnement et de répondre à une attente pédagogique.

## La Voirie

Au niveau de la Droutière, le bas côté de la route en face de la sortie de la ferme a été renforcé et busé pour assurer l'évacuation des eaux de ruissellement.



L'entrée vers la Heurtodière a été bitumée, la bande de roulement y était, en effet bien endommagée.



En 2020, le SDEC interviendra dans le bourg de la Ferrière pour l'effacement des réseaux. Ces travaux sont un préalable à la suite de l'aménagement qui devra également être accompagné en parallèle de la nécessaire mise aux normes des installations d'assainissement des habitations de notre cœur de bourg.

# Elections européennes 26 mai

La participation au scrutin fait partie de notre devoir de citoyens.  
Ce sont des choix maintenant pour demain et qui contribueront à notre destin commun.

Résultats des européennes à La Ferrière-Harang :

Nombre d'électeurs : 222

Votants : 110

Exprimés : 108 avec la répartition suivante

Manon Aubry 6 voix ; Nathalie Loiseau 18 voix ; Florian Philippot 3 voix ; Dominique Bourg 2 voix ; Jean-Christophe Lagarde 2 voix ; Raphaël Glucksmann 4 voix ; Nicolas Dupont-Aignan 4 voix ; Ian Brossat 2 voix ; Benoît Hamon 2 voix ; Nathalie Tomasini ; Jordan Bardella 38 voix ; François-Xavier Bellamy 9 voix ; Yannick Jadot 16 voix ; Hélène Thouy 1 voix ;

## Deux moments de rassemblement

### La Galette des Rois, le 6 janvier

Cette fête est une tradition séculaire et le Conseil est toujours heureux d'accueillir une soixantaine d'habitants pour fêter ensemble la nouvelle année.



### Le Repas des séniors, le 28 avril

Là encore, une tradition pour fêter celles et ceux dont l'âge avance et pour que tous se retrouvent autour d'un bon repas. Ce fût un moment de convivialité qui a regroupé une quarantaine de personnes.

Yvonne Villière et Raymond Marie étaient les doyens de notre assemblée.

En 2020, la table sera dressée le 9 février pour accueillir une nouvelle fois nos aînés.



# Animations Associations

## LE COMITÉ DES FÊTES

### Jambon au cidre, le 14 avril

Par un beau dimanche, ce repas a ravi 180 personnes

### Vide-grenier, le 23 juin

Ce fût une belle journée avec une dizaine d'exposants et un accueil prévu par le Comité des fêtes avec saucisses, merguez, frites et crêpes pour restaurer les visiteurs. Les enfants ont pu se promener à dos de poneys présents sur cette place du village.



Les décorations de Noël ont été installées par les membres du comité des fêtes le 8 décembre sur la place de la Salle des Fêtes



### Petit jarret, le 29 septembre



*70 personnes étaient présentes pour partager ce repas et vivre un bon après-midi.*

### Poule au blanc, le 30 novembre

Comme chaque année, la soirée a connu un franc succès. 11 bénévoles du comité ont servi 184 personnes qui ont participé dans la bonne humeur à la traditionnelle poule au blanc et tous ont pu danser au son de la musique lancée par un DJ très professionnel.



## Au programme en 2020

- Couscous le 29 février,
- Jambon au cidre le 26 avril,
- Vide-grenier le 12 juillet,
- Poule au blanc le 28 novembre

# LES ANCIENS COMBATTANTS

La Mairie de la Ferrière-Harang a accueilli les bénévoles et les Anciens Combattants pour le déroulement de l'Assemblée Générale le 8 février. M. Léon Françoise a été réélu Président de l'association communale.

## **Commémorations du 8 mai 1945**

Elle s'est déroulée au Tourneur et des Ferriérois étaient présents en particulier le porteur du drapeau de la Commune.

## **Journée tripes, le 20 octobre**

Cette année, elle a eu lieu dans la Salle des Fêtes de la Ferrière Harang et 198 personnes y ont participé.

## **Commémorations du 11 novembre 2019**

A 10h00, le nouveau prêtre de la paroisse, le père Ernest, a invité les personnes présentes à entrer dans l'église de Montchauvet. Les portes drapeau en tête se sont mis en place suivis par les nombreux paroissiens pour écouter la messe.

Après la bénédiction, l'assemblée s'est dirigée vers le monument aux morts pour rendre hommage à tous les combattants morts pour la France et pour notre liberté. Puis, un café nous attendait à la salle des fêtes.

A 12h00, de la même façon, une cérémonie s'est déroulée au monument aux morts de la Ferrière-Harang avec un dépôt de gerbe suivie par un vin d'honneur accompagné de chouquettes.



## **Repas des bénévoles, le 6 décembre**

Tous les ans, le bureau de l'association des Anciens Combattants invite les bénévoles à un repas pour les remercier de leur implication au cours de l'année écoulée.

**En 2020, deux dates à marquer dans vos agendas :**

- le 7 février pour l'assemblée générale de l'association communale
- le 1<sup>er</sup> mars pour l'entrecôte frites.

## LE C. L. A. C.

Une des soirées programmées par le comité local d'action culturelle s'est déroulée le 3 février à la salle des fêtes de notre village. Le spectacle intitulé « Bonus Track » est un recueil de chansons inédites. Il s'agissait du second volet du triptyque autour de la ville imaginaire d'Eskandar.

C'était un récital tonique et poétique.

Les chansons ont été composées et interprétées par Gabriel Durif avec Thibault Chaumeil et Thomas Delpérié, jeunes musiciens talentueux.

La fanfare du CLAC a clôturé avec brio ce spectacle très réussi.

Merci aux responsables du CLAC et du théâtre du Préau de rendre possible de tels spectacles dans nos petites communes rurales.

Le 6 juillet, le CLAC organisait deux spectacles.

Le premier, était un conte musical sur les origines de la vie à l'attention d'un public de plus de 10 ans. La conteuse, accompagnée de son mari à la guitare, a séduit une quinzaine d'enfants. Ce spectacle a pris vie grâce au charisme de la conteuse qui a entraîné les enfants dans une danse autour des arbres. Quelques parents étaient également présents. Ce divertissement a été conté au jardin -celui de Mme Marie-Françoise Godes, merci à elle- et suivi d'un goûter offert par l'Association des Amis de Montamy.



Le second spectacle était le concert du quatuor Genjosina qui s'est déroulé dans la Chapelle Notre-Dame de la Ferrière Harang, accompagné par Alain Simoni à la contrebasse.

L'une des chanteuses, d'origine italienne, entraîne ce groupe en reprenant des chants italiens et siciliens, souvent a capella ou accompagnés d'un violon. Les récits et la gestuelle entre chaque chant ne sont pas sans rappeler la Comedia dell'arte.

**La randonnée nature, le 15 juin à 19h00**

Intitulée « D'une feuille à l'autre, reconnaître les arbres du bocage », cette randonnée pédestre de 6 kilomètres n'a pu être animée par Andréa Herten qui venait d'être victime d'un accident de voiture. Une douzaine de randonneurs s'est quand même élancée du viaduc de la Soulevre, et chacun a pu profiter des paysages jalonnés des nombreux arbres et rejoindre le point de départ où les attendait le réconfort d'une brioche et d'un verre de cidre après avoir bravé la pluie qui n'a pas favorisé la fréquentation.

**Les randonnées du veilleur de nuit, les 12 et 19 juillet à 20h30**

Un parcours de 5 à 6 kilomètres avant la tombée de la nuit à travers les chemins de la Ferrière avec quelques arrêts pour écouter les histoires du conteur Jean-François Bouvier : des vérités mêlées à des récits proches des légendes du vieux temps. Réconfort après l'effort, brioche, cidre et du jus de pommes attendaient les marcheurs à la Mairie.



Particuliers

# Je protège l'eau et ma santé

**Il est interdit d'utiliser et de détenir des produits phytopharmaceutiques\* et obligatoire de les rapporter en déchetterie**

## Quelles alternatives ?



Eau chaude



Auxiliaire



Paillage



Végétalisation

En dernier recours, si je dois traiter avec des produits de biocontrôle

Je respecte les conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette

Je ne traite pas à moins de 5 mètres des cours d'eau, puits et plans d'eau

Je m'éloigne des zones sensibles : fossés, avaloirs, caniveaux, gouttières

Je dépose mes emballages et restes de produits à la déchetterie ([www.ecodds.com](http://www.ecodds.com))



Des questions ?

[www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)

\* à l'exception des produits de biocontrôle, utilisables en agriculture biologique, à faible risque et substances de base.

Arrêté ministériel du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques visés à l'article L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.

Informations sur les zones de non traitement et les cours d'eau  
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados Service eau et biodiversité (en charge de la police de l'eau) :  
10 Boulevard du Général Vanier - CS 75224 - 14052 CAEN Cedex 4 - 02 31 43 15 00  
AFB Service départemental du Calvados :  
Place de l'hôtel de ville - Aunay-sur-Odon - 14260 LES MONTS D'AUNAYsd14@afbiodiversite.fr  
DRAAF : [www.draaf.normandie.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.normandie.agriculture.gouv.fr)  
Informations d'accompagnement technique des collectivités et des particuliers  
FREDON : 1 rue Léopold Sédar Senghor 14460 COLOMBELLES - 02 31 46 96 50

